



Séance du conseil municipal
jeudi 11 avril 2024

Procès-Verbal

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. OURTAAU Philippe, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. BALUTEAU Patrick, M. GAUTHIER Didier, M. ROULLAND Alain, Mme SABOURAUD Nathalie, Mme HALLER Dorothée, M. OURTAAU Patrick, M. DERAND Michel, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme SOARES Luisa

Excusés ayant donné procuration : Mme PETIT Dominique à Mme GOMBAUD Christel, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel, Mme CLAISSE Laurence à Mme MARCHAND Renée, Mme PERDRIAUD Amandine à Mme HALLER Dorothée, M. BERTRAND Patrick à M. NAU Pierre, M. FAZILLEAU Jérôme à M. LIAUD Eric, Mme ROUMEAU Angélique à M. OURTAAU Philippe, Mme HERIARD-DUBREUIL Agnès à Mme SABOURAUD Nathalie, Mme GANTNER-FEITO Laëtitia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe à Mme SOARES Luisa

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

À 20 h 30, M. Le MAIRE ouvre la séance du conseil municipal, donne lecture des pouvoirs.

M. Pierre NAU est désigné secrétaire de séance.

1. Validation du procès-verbal du conseil municipal du mardi 12 mars 2024

M. Jean-Claude FAYEMENDIE – souligne que le décompte des votes est erroné, il fait ressortir, entre autres, qu'il aurait été le seul à s'exprimer lors du vote concernant la participation citoyenne.

M. Le MAIRE - reconnaît qu'une erreur a été faite mais souligne que les participations aux votes mentionnées dans les délibérations, qui passent au contrôle de légalité, sont correctes.

- ajoute que le compte-rendu sera corrigé.

M. le Maire soumet le rapport au vote :

<hr/>		
Contre		
Abstention	2	M. Jean-Claude FAYEMENDIE, Mme Laëtitia GANTNER FEITO
Pour	25	
<hr/>		

2. Relevé des décisions prises par Monsieur le Maire

Néant.

3. Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023

Aucune remarque

3.1 Approbation du compte de gestion 2023

M. Le Maire soumet le rapport au vote :

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE, Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	25	

3.2 Approbation du compte administratif 2023 :

M. Le MAIRE - propose la candidature de M. Michel DAMY pour assurer la présidence du conseil pour le vote du compte administratif.

M. Le MAIRE quitte la salle.

M. Michel DAMY - soumet le compte administratif 2023 au vote :

Section de fonctionnement

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE, Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	24	

Section d'investissement

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE, Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	24	

M. Le MAIRE reprend la présidence du conseil.

4. Affectation du résultat

4.1 Report du déficit d'investissement (compte 001) pour - 13 853,12 €

Aucune remarque

M. Le Maire soumet le rapport au vote :

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE, Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	25	

4.2 Autofinancement complémentaire (compte 1068) pour – 632 745,81 €

Aucune remarque

M. Le Maire soumet le rapport au vote :

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE, Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	25	

**4.3 Reste donc disponible pour report en fonctionnement sur le Budget Primitif 2024 :
1 402 124,20 € (article 002)**

Aucune remarque

M. Le Maire soumet le rapport au vote :

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE, Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	25	

5. Vote des taux des taxes locales : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière non bâtie, taxe foncière bâtie

M. Michel DAMY - précise qu'il s'agit d'une augmentation de 2,6 % ce qui correspond à l'inflation.

M. Jean-Claude FAYEMENDIE - refuse d'assumer l'irresponsabilité de l'Etat en matière de dépenses publiques et c'est pourquoi, ils voteront contre cette augmentation des taux.

M. Le MAIRE - confirme que l'Etat force les collectivités à augmenter les impôts locaux tout en en prenant une part.

- reconnaît que la méthode est contestable d'autant plus qu'il est annoncé une nouvelle contribution des collectivités au financement de l'Etat.

M. Jean-Claude FAYEMENDIE - ajoute qu'il n'y a pas qu'avec les collectivités et que les citoyens croulent aussi sous cette fiscalité.

M. Le MAIRE - ne conçoit pas que l'Etat donne des leçons de morale aux collectivités qui ont un budget en équilibre alors que lui-même est en déficit.

M. Jean-Claude FAYEMENDIE - apprécie que M. Le MAIRE soit de son avis.

M. Michel DAMY - rappelle que l'Etat a effectué une revalorisation des bases locatives à hauteur de 3,9%.

- compare les taux avec les autres communes issues de l'ancienne communauté de communes de Cognac + Jarnac, Segonzac et Châteauneuf/Charente.

5.1. Taxe d'habitation résidences secondaires à 6,69 %

M. Le Maire soumet le rapport au vote :

Contre	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE, Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Abstention		
Pour	25	

5.2 Taxe foncière bâti à 39,50 %

M. Le Maire soumet le rapport au vote :

Contre	2	M. Jean-Claude FAYEMENDIE, Mme Laëtitia GANTNER FEITO
Abstention		
Pour	25	

5.3 Taxe foncière non bâti à 38,86 %

M. Le Maire soumet le rapport au vote :

Contre	2	M. Jean-Claude FAYEMENDIE, Mme Laëtitia GANTNER FEITO
Abstention		
Pour	25	

6. Budget primitif 2024

M. Le Maire soumet au vote :

6.1 Section de fonctionnement – Dépenses

023 Virement à la section d'investissement 960 355 €

Contre		
Abstention	2	M. Jean-Claude FAYEMENDIE, Mme Laëtitia GANTNER FEITO
Pour	25	

011 Charges à caractère général 1 841 000 €

Contre		
Abstention	2	M. Jean-Claude FAYEMENDIE, Mme Laëtitia GANTNER FEITO
Pour	25	

012 Charges du personnel 2 755 313 €

M. Michel DAMY - fait remarquer qu'une part de l'augmentation prend en compte les charges des animateurs du périscolaire de l'année 2023 qui n'ont pas encore été versées à Grand Cognac.

- rappelle que le changement du plan comptable M 14 à M 57 ne permet plus d'avoir recours à des dépenses imprévues aussi est-il nécessaire d'augmenter certains chapitres.

Contre		
Abstention	2	M. Jean-Claude FAYEMENDIE, Mme Laëtitia GANTNER FEITO
Pour	25	

014 Atténuation de produits 120 000 €

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE, Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	25	

065 Autres charges de gestion courante 399 000 €

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	25	

65561 Organismes de regroupement ATD 16 pour 10 000 €

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	25	

65568 Organismes de regroupement – SDEG cotisation entretien E.P. pour 24 000 €

M. Le MAIRE - informe que le paiement de la contribution au SDEG est suspendu en attente des services rendus.

M. Jean-Claude FAYEMENDIE - souligne que le réseau se dégrade de plus en plus.

M. Philippe OURTAAU - déplore qu'il n'y ait personne au SDEG pour intervenir ; il informe que depuis début avril, le titulaire du marché pour l'entretien de l'éclairage public dans le cognaçais est l'entreprise SOBECA.

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	25	

066 Charges financières 16 800 €

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	25	

067 Charges exceptionnelles 2 000 €

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	25	

068 Dotations amortissements et provisions 1 061 €

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	25	

042 Opération d'ordre transfert entre section 270 000 €

Contre		
Abstention	<i>2</i>	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	<i>25</i>	

6.2 Section de fonctionnement – Recettes

013 Atténuation de charges 5 000,80 €

Contre		
Abstention	<i>2</i>	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	<i>25</i>	

070 Produits des services 374 656 €

Contre		
Abstention	<i>2</i>	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	<i>25</i>	

073 Impôts et taxes 3 624 915 €

Contre		
Abstention	<i>2</i>	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	<i>25</i>	

074 Dotations, subventions et participations 891 362 €

Contre		
Abstention	<i>2</i>	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	<i>25</i>	

075 Autres produits de gestion courante 63 000 €

Contre		
Abstention	<i>2</i>	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	<i>25</i>	

042 Opérations d'ordre de transfert entre section 4 471 €

Contre		
Abstention	<i>2</i>	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	<i>25</i>	

6.3 Section d'investissement – Recettes

021 Virement de la section de fonctionnement 960 355 €

Contre		
Abstention	<i>2</i>	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	<i>25</i>	

024 Produit des cessions d'immobilisations 97 000 €

Contre		
Abstention	2	M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO
Pour	25	

040 Opérations d'ordre transfert entre section 270 000 €

Contre		
Abstention	2	M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO
Pour	25	

10 Dotations, fonds divers 892 981 €

Contre		
Abstention	2	M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO
Pour	25	

13 Subventions d'investissement 157 899 € (dont RAR 2023 : 78 899 €)

Contre		
Abstention	2	M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO
Pour	25	

6.4 Section d'investissement - Dépenses

10 Dotations, fonds divers 86 374 €

Contre		
Abstention	2	M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO
Pour	25	

16 Emprunts, dettes assimilées 142 857 €

Contre		
Abstention	2	M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO
Pour	25	

20 Immobilisations incorporelles 36 965 €

Contre		
Abstention	2	M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO
Pour	25	

040 Opérations d'ordre transfert entre section 4 800 €

Contre		
Abstention	2	M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO
Pour	25	

0100 Mairie 54 459,42 € (dont RAR 2023 : 3 838,80 €)

Contre		
Abstention	<i>2</i>	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	<i>25</i>	

0160 Bâtiments divers 118 112,19 € (dont RAR 2023 : 34 707,96 €)

Contre		
Abstention	<i>2</i>	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	<i>25</i>	

0200 Pôle scolaire 178 671,42 € (dont RAR 7 827,12 €)

Contre		
Abstention	<i>2</i>	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	<i>25</i>	

0300 Voirie communale - Dépenses 527 016,31 € (dont RAR 2023 : 198 112,71 €)

M. Jean-Claude FAYEMENDIE - a constaté, dans le secteur où il y a le cinéma et le restaurant « Au bureau », la présence d'un bloc de béton au milieu de la voirie et un grand trou.

M. Le MAIRE - confirme que le caniveau central est en très mauvais état et que ce défaut général a été signalé à Grand-Cognac.

M. Jean-Claude FAYEMENDIE - demande si d'autres élus l'ont également remarqué.

Mme Nathalie SABOURAUD - acquiesce.

Contre		
Abstention	<i>2</i>	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	<i>25</i>	

0310 Acquisitions foncières 521 928,38 € (dont RAR 2023 : 226 031,09 €)

Contre		
Abstention	<i>2</i>	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	<i>25</i>	

0313 Matériels et véhicules techniques 178 741,88 € (dont RAR 2023 : 16 089,88 €)

Contre		
Abstention	<i>2</i>	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	<i>25</i>	

0314 Environnement urbain 348 251,21 € (dont RAR 2023 : 121 286,33 €)

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	25	

0450 Réseaux divers 95 257,98 € (dont RAR 2023 : 60 708 ,55 €)

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	25	

0503 Aménagement du cimetière 26 186,06 € (dont RAR 2023 : 21 878,10 €)

Contre		
Abstention	2	<i>M. Jean-Claude FAYEMENDIE ; Mme Laëtitia GANTNER FEITO</i>
Pour	25	

0600 Médiathèque 18 028,17 € (dont RAR 2023 : 1 028,17)

Contre		
Abstention		
Pour	27	

0700 Le Castel 26 732,98 € (dont RAR 2023 : 6 282,98 €)

Contre		
Abstention		
Pour	27	

M. Le Maire - remercie M. Michel DAMY, M. Jérôme DATCHARY, Mme Aurore ANTONIAZZI et Mme Aurélie CRISMANOVICH pour la préparation du budget présenté ce jour.

M. Jean-Claude FAYEMENDIE - souligne qu'il s'agit là d'un exercice intéressant mais qu'il s'est néanmoins globalement abstenu car il s'agit du budget de la majorité.

- reconnaît que M. Michel DAMY fait son travail avec sérieux, mais déplore qu'il n'y ait pas de commission finances tout au long de l'année.

M. Michel DAMY - fait remarquer que M. Jean-Claude FAYEMENDIE était absent lors de la commission des finances du mardi 2 avril.

M. Jean-Claude FAYEMENDIE - souligne qu'il ne peut pas toujours être présent et demande à ce que d'autres commissions soient organisées au cours de l'année.

- M. Michel DAMY - explique que regarder les comptes en cours d'année, cela n'apporte rien ; en effet l'analyse des comptes se fait au 31 décembre et c'est à ce moment-là que l'on voit les réalisations de l'année écoulée. Cela donne une vue pour les réalisations de l'année suivante et permet ainsi d'expliquer les variations d'une année sur l'autre.
- M. Le MAIRE - confirme que dès l'instant que le budget ordinaire est scrupuleusement exécuté il ne voit pas ce qui peut se dire en cours d'année, il n'y a donc pas lieu de se réunir.
- M. Michel DAMY - ajoute qu'une commission en cours d'exercice obligerait à geler les opérations financières pendant quelques jours ce qui entacherait le bon fonctionnement des services de la collectivité.

7. Attribution de subventions associatives

- Mme Christel GOMBAUD - rappelle que les subventions aux associations des parents d'élève et à l'USEP sont déterminées en multipliant un coefficient par le nombre d'enfants.
- indique qu'il y a 176 enfants aux écoles de La Combe des Dames et 187 aux écoles des Pierrières.
- La commission scolaire propose pour :
- le fonctionnement des APE : 2,85€ par enfant.
 - le goûter de Noël : 1,20€ par enfant
 - la subvention USEP : 2,20€ par enfant.

7.1 APE Combe des Dames

M. le Maire soumet au vote :

Contre	
Abstention	
Pour	27

7.2 APE Les Pierrières

M. le Maire soumet au vote :

Mme Dorothée HALLER ne prend pas part au vote

Contre	
Abstention	
Pour	26

7.3 USEP pour les quatre écoles

M. le Maire soumet au vote :

Contre	
Abstention	
Pour	27

8. Autorisation à Monsieur Le Maire de signer une convention de servitudes avec ENEDIS

M. Le MAIRE - indique qu'il s'agit du raccordement de trois maisons route de Dizedon et que pour cela, ENEDIS doit passer sur des parcelles appartenant à la commune.

M. le Maire soumet le rapport au vote :

Contre	
Abstention	
Pour	27

9. Souscription à des options proposées par l'Agence Technique de la Charente -cyber sécurité et sauvegarde 3 2 1

M. Pierre NAU - observe qu'en raison du nombre grandissant des piratages, des tentatives d'arnaque et de rançonnage, il est impératif de renforcer les moyens de protection.

M. Le MAIRE - informe qu'ils ont participé à une réunion avec les services de l'Etat et que la collectivité se doit d'être vigilante.
- ajoute que l'ATD 16 propose un service efficace et est très disponible.

M. Pierre NAU - précise que l'ATD 16 intervient déjà auprès de la collectivité avec beaucoup de sérieux. ; le fait d'étendre ce partenariat permettrait d'unifier les interventions.

M. Le MAIRE - confirme que l'interface est actuellement compliquée entre les divers intervenants.

M. Pierre NAU - souligne que cette opération diminuerait le budget.
- explique qu'actuellement la sauvegarde est faite tous les jours par Mme Catherine CONTE.
- ajoute que la sauvegarde 3 2 1 consiste à faire trois copies de données, sur deux types de supports différents dont au moins une sauvegarde doit être stockée hors site ou sur le cloud.
- précise qu'un audit relatif à notre système de sécurité sera réalisé par l'ATD 16.
- fait remarquer que personne ne passe à l'anti-virus une clef USB lorsqu'elle est consultée sur divers postes. De plus, il faut de vrais mots de passe pour les messageries.

- ajoute, qu'à l'échéance du contrat en cours, à savoir au 1^{er} janvier 2025, il sera possible de changer de fournisseur pour la sauvegarde. Concernant la cyber sécurité, il est possible d'y adhérer dès le 1^{er} juin 2024.

M. Le MAIRE - veut revenir sur les idées reçues qu'une petite collectivité est à l'abri ; en effet les attaques proviennent de robots qui sont à l'affût de la moindre faille.

M. Pierre NAU - confirme que dès lors qu'une faille est détectée le virus s'engouffre dedans.

M. Pierre NAU - se réjouit de la collaboration avec l'ATD 16 qui se développe et fonctionne bien.

M. le Maire soumet le rapport au vote :

Contre	
Abstention	
Pour	27

10. Acquisition d'une partie de la parcelle AT 71 (fond de parcelle) – Monsieur Dylan VISIEDO

M. Le MAIRE - expose que cette acquisition de 222 m² s'avère nécessaire dans le cadre de la déviation de la rue de la Doue.

- ajoute que la collectivité prendra à sa charge les frais de notaire et de bornage ainsi qu'une indemnisation de 444 € pour l'implantation d'une haie

M. Jean-Claude FAYEMENDIE - demande s'il s'agit de l'accès de la rue de la Doue en venant de la résidence Beauregard.

M. Le MAIRE - réfute.

M. Jean-Claude FAYEMENDIE – fait remarquer que l'accès à la rue de la Doue par la résidence Beauregard est très dangereux.

M. Le MAIRE - précise qu'il avait participé à une réunion avec l'ADA et qu'à l'époque, il avait été envisagé l'aménagement d'un mini giratoire ; mais cet aménagement n'a plus lieu d'être avec la future déviation de la rue de la Doue.

- ajoute que, dans le cadre de la déviation de la rue de la Doue, il ne manque plus que l'acquisition d'un terrain et qu'afin de débloquent la situation, le département aide la SAFER. En cas de retour négatif du propriétaire, il y aura expropriation et cela va demander encore un an supplémentaire.

- informe qu'il est envisagé un rétrécissement avec des quilles qui pourrait être mis en œuvre dès cette année, de façon expérimentale.

M. Philippe OURTAAU - remarque qu'il pourrait être envisagée la pose d'un panneau « Stop ».

M. Pierre NAU - propose d'allonger la zone 30 Km/h

M. le Maire soumet le rapport au vote :

Contre	
Abstention	
Pour	27

11. Modification du tableau des effectifs

M. Jean-Claude FAYEMENDIE - demande si le brigadier-chef est le nouvel agent.

M. Le MAIRE - acquiesce.

M. le Maire soumet le rapport au vote :

Contre	
Abstention	
Pour	27

12. Autorisation à Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du département dans le cadre des mobilités douces – Projet savoir rouler à vélo au sein des établissements scolaires de Châteaubernard

Aucune remarque

M. le Maire soumet le rapport au vote :

Contre	
Abstention	
Pour	27

13. Questions diverses

M. Le MAIRE - fait un point sur le passage de la flamme et sur la participation des écoles de Châteaubernard. En effet, suite aux directives de l'inspection académique (communication des informations concernant les accompagnateurs pour le 22 mars, difficulté pour les transports, accès toilettes, enfants « parqués »...) les classes de CP, CE1 et CE2 de Pablo Picasso et toutes les classes du Petit Prince se sont désengagées. Seules les classes de CM1 et CM2 de Jules Vallès et Pablo Picasso (classes USEP) participeront à l'événement au stade Félix Gaillard. Les autres classes de Jules Vallès et de la Combe des

Dames avaient déjà indiqué ne pas souhaiter participer à l'événement (trop de contraintes).

M. Jean-Claude FAYEMENDIE - fait remarquer que le sujet, en particulier sur les dépenses, fait débat au département.

M. Le MAIRE - indique qu'il n'y a pas de débat. A l'époque, la majorité au département a pris la décision d'accepter le passage de la flamme pour la somme de 180 000 € et l'opposition était contre.

- fait remarquer que les dépenses annexes, liées à la sécurité, n'ont pas été estimées. Pour Cognac, qui demandait une participation de la part du département, un accord raisonnable a été trouvé.

Mme Gladys MACOIN - trouve dommage que tous les collégiens du département ne puissent pas avoir la possibilité de voir la flamme car le département ne finance pas les déplacements alors que la Charente est un département rural.

M. Le MAIRE - souligne que le budget du CIO est loin des valeurs du sport.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 22 H 45.

Le Maire,



Pierre Yves BRIAND



Le secrétaire de séance,



Pierre NAU